French Language Studies **23** (2013), 401–421, © Cambridge University Press
doi:10.1017/S0959269512000270

La morphologisation de qui[1]

BONNIE FONSECA-GREBER

University of Louisville

(Received May 2007; revised July 2012; first published online 29 August 2012)

RÉSUMÉ

Cette étude présente les résultats d'une analyse d'un corpus de français romand conversationnel et démontre, par le biais d'une série de tests de morphologisation (Schwegler, 1990) que l'ancien pronom relatif-interrogatif *qui*$_1$ s'est séparé en deux formes distinctes sur les plans sémantique et morphosyntaxique: (1) un pronom interrogatif autonome, *qui*$_2$ et (2) un préfixe relatif flexionnel, *qui-* qui s'ajoute au paradigme des préfixes préverbaux. La relation entre *qui*$_2$ et *qui-* est du même genre que celui déjà attesté pour la relation entre les préfixes personnels flexionnels *je*, *tu*, *il/elle*, etc., et les pronoms sujets facultatifs, *moi*, *toi*, *lui/elle*, etc. Conformes aux processus de la grammaticalisation et propulsés par la fréquence des tournures en *qui-V* dans les constructions clivées, ces résultats suggèrent en outre un changement typologique et une diglossie naissante entre l'oral spontané (préfixal) et l'écrit classique (suffixal), au moins sur le plan morphosyntaxique. Le présent article a pour but de déterminer le statut de *qui* dans le français romand conversationnel, relatif à son stade de morphologisation par rapport aux préfixes personnels flexionnels ainsi qu'à la question d'une diglossie naissante entre l'oral et l'écrit.

1 LE CADRE THEORIQUE

1.1 La Description traditionnelle de qui

La description traditionnelle de *qui*, soit dans les grammaires normative ou pédagogique soit même dans certaines approches à la linguistique (surtout celles qui se replient non sur les données empiriques, mais sur les intuitions individuelles dans le but de déterminer la grammaticalité d'une phrase) présente *qui* en tant qu'un seul pronom uni ayant à la fois une fonction interrogative, (1), et une fonction relative, (2):

(1) [La Fonction interrogative de *qui*]
Qui dit cela?
(2) [La Fonction relative de *qui*]
Le monsieur qui porte le nœud papillon

[1] Je remercie les locuteurs du corpus pour leur participation et leur amitié, l'équipe de rédaction du JFLS pour leurs précieux commentaires détaillés, Jean-Jacques Lavanchy et Matthieu Dalle pour l'œil de correcteur, et les beaux-parents pour la chambre avec vue qui m'a permis de finir cet article. Toutes erreurs sont les miennes.

https://doi.org/10.1017/S0959269512000270 Published online by Cambridge University Press

Cet article vise à démontrer, par le dépouillement d'un corpus de français parlé, que si cette description reste adéquate pour la langue écrite, elle est devenue inadéquate pour l'oral spontané, c'est-à-dire, le français ordinaire (Gadet, 1989), car dans celui-ci, le pronom *qui* paraît divisé en deux formes distinctes, un pronom interrogatif autonome et un préfixe flexionnel relatif.

Quant aux autres emplois de *qui*, et bien que l'écrit ne reflète pas l'oral, il est pourtant intéressant de noter que le grand écrivain romand, Charles-Ferdinand Ramuz, connu pour son style oral, place dans la bouche d'un des personnages dans *Derborence* un emploi de *qui* fort similaire au *qui-* flexionnel que nous allons découvrir par la suite pour annoncer le tournant critique du roman: «*Les Diablerets qui sont venus en bas!*» (Ramuz, *Derborence*, 1988, p. 66).

1.2 La Diglossie naissante entre la langue parlée et la langue écrite

Au cours du XXe siècle et jusqu'au présent dans la linguistique française, la polémique a enflé autour du rapport entre l'oral et l'écrit. Certains linguistes y voyaient une simple différence de mode et de niveau de langue, d'autres une diglossie naissante. Pour Lodge (1993) et Blanche-Benveniste (1997), il s'agit, en gros, d'une différence stylistique. Ceci dit, Lodge reconnait que l'écart entre le français familier et la norme écrite paraît plus large en français que dans d'autres langues et il admet la possibilité d'une situation diglossique à l'avenir, «at a certain point along its length this stylistic continuum is being stretched almost to the breaking point ... Success in slowing the evolution of the written and formal varieties of the language can only result in a widening gap between them and the evolving spoken and informal varieties, increasing the possibility for diglossia in the long run» (Lodge, 1993: 260). A son tour, Blanche-Benveniste rejette la notion de diglossie sur le plan lexique et syntaxique en soulignant l'importance de la variation stylistique. Pourtant, elle l'accepte en somme sur le plan morphologique, où ses donnés la poussent à affirmer que la flexion verbale est suffixale à l'écrit et préfixale à l'oral (Blanche-Benveniste, 1997). Pour Vendryès, en revanche, le français avait déjà atteint un état diglossique au début du XXe siècle, du fait que, pour lui, le français était une langue morte qui s'apprenait à l'école (Vendryès, 1914/1921). Les données présentées dans cet article soutiennent la notion qu'il ne s'agit plus d'une alternance stylistique mais plutôt d'une diglossie naissante, vu certains changements morphosyntaxiques qui tirent à leur fin dans la zone préverbale.

1.3 La Morphologisation et l'émergence de la flexion préfixale en je-, tu-, il-, etc.

Afin de comprendre l'évolution de *qui* flexionnel, il faut faire d'abord un rapide aperçu d'un changement parallèle, qui porte également sur la zone préverbale, c'est-à-dire la transformation bien connue des clitiques pronominaux *je-, tu-, il-, etc.* en préfixes flexionnels. Au cours des années, de nombreux chercheurs ont abordé le statut des clitiques pronominaux et en plusieurs variétés de français parlé.

https://doi.org/10.1017/S0959269512000270 Published online by Cambridge University Press

Quoique von Wartburg ait estimé que le changement d'une conjugaison suffixale à une conjugaison préfixale s'était déjà achevé en 1540 (von Wartburg, 1943/1969), au début du XXe siècle, Vendryès signale le caractère de moins en moins séparable du pronom sujet et du verbe (Vendryès, 1914/1921). Bally, aussi, considère cela comme un phénomène plus récent et souligne le caractère toujours plus flexionnel des pronoms sujets (Bally, 1932/1944). Quant à la date approximative de ce changement, il faut tenir compte du fait qu'une documentation exacte de la langue parlée n'est possible que depuis l'invention des magnétophones et d'autres appareils enregistreurs. En conséquence, en se fixant la date 1540, von Wartburg, se base sur une documentation écrite, qui reflèterait avec plus ou moins de succès l'oral réel de l'époque. Il en va de même pour Frei qui tire ses conclusions sur la langue parlée d'une documentation écrite, c'est-à-dire, les lettres adressées à l'Agence des Prisonniers de Guerre, Comité International de la Croix Rouge à Genève, grâce à un effort coordonné par l'écrivain français Romain Rolland et le journaliste suisse romand, Edmond Privat (Frei, 1929/1993; Farrokh, 1991). Comme Bally, Ashby conclut, d'après ses analyses des corpus de franco-français[2] parlé (Tours et Paris), que l'évolution des éléments dans la zone préverbale constitue un phénomène relativement récent et représente donc un changement en cours (Ashby, 1977, 1980). Il prédit que dans le «français futur», les clitiques ne serviront plus de pronoms mais plutôt d'élément flexionnel (Ashby, 1977, 1980). Ainsi le français redeviendra-t-il une langue plus synthétique.

Dans un cadre théorique génerativiste, Roberge, en se basant sur le québécois, affirme qu'il existe deux typologies de langue pro-drop: (1) celles comme l'espagnol et l'italien, où l'accord se fait par des terminaisons verbales qui permettent d'identifier le sujet et (2) celles comme les dialectes du nord de l'Italie et le québécois, où l'accord et donc l'identification du sujet nul se fait par le biais du clitique (Roberge, 1986, 1990). Par la suite, Auger (1993, 1994) a démontré que pour le québécois, les clitiques sont passés à l'étape suivante et sont devenus des affixes, donc des marques d'accord d'après la distinction que Zwicky et Pullum (1983) ont esquissée entre les clitiques et les affixes. Travaillant dans le cadre de *Generalized Phrase Structure Grammar*, Ossipov (1990) a tiré la même conclusion d'affixe verbal pour le parler d'adolescents des milieux ouvriers à Montréal. Smith (1994) a appliqué une série de tests de morphologisation de Schwegler (1990) au français cajun et a démontré que cette variété est fortement plus synthétique dans sa morphologie que ce qui est généralement admis pour le français. Elle en a trouvé de même pour le français d'Old Mines, Missouri, aux Etats-Unis. Plus récemment, Fonseca-Greber (2000) a montré que dans le parler des francophones suisses (des Romands), le changement de clitique en préfixe est plus avancé que ce qui est généralement reconnu dans l'espace francophone européen: 95.7% des verbes fléchis dans son corpus sont précédés d'un clitique pronominal—ou plutôt, vu le pourcentage élevé, un préfixe flexionnel. Seule exception à cette tendance

[2] Je remercie Thérèse Jeanneret pour ce terme (Jeanneret, communication personnelle, juillet 2009)

https://doi.org/10.1017/S0959269512000270 Published online by Cambridge University Press

généralisée, le terre-neuvien. Dans cette variété de français périphérique (Singy, 1996) et archaïque, le clitique ne se comporte pas en pronom faible, mais remplit, en contre partie, toutes les fonctions d'un pronom sujet à part entière (King et Nadasdi, 1995).

Comme nous l'avons vu, la morphologisation des clitiques pronominaux a été étudiée en détail par de nombreux chercheurs. En plus des clitiques pronominaux, Auger a étudié les relatives dans le français parlé informel québécois (FPIQ) où les clitiques pronominaux se sont morphologisés en affixes marqueurs d'accord, et où en conséquence, n'ayant pas évolué d'affixe relatif supplémentaire, les relatives se réalisent par *que+je-/tu-/il-/elle-/ça-V*, etc., chez les locuteurs au stade plus avancé de la grammaticalisation—58% chez une locutrice du corpus Sankoff/Cedergren (Auger, 1995). Frei documente ce même phénomène chez les franco-français dans la correspondance générée au cours de la première guerre. Il constate:

«Le français avancé s'attaque aussi au *qui*. . .[l]e paradigme est parlant:

C'est	moi	que je	paie.
C'est	toi	que tu	paies.
C'est	lui	qu'il	paie.
C'est	nous	que nous	payons.
C'est	nous	qu'on	paie.
C'est	vous	que vous	payez.
C'est	eux	qu'ils	paient.» (Frei, 1929/1993: 188)

Or, ces études sur la grammaticalisation des clitiques pronominaux n'ont pas examiné le rôle de *qui* et de son éventuelle morophologisation. Le phénomène semble être passé inaperçu. Pourtant les deux phénomènes vont de pair, car dans les deux cas, il s'agit des éléments qui marquent une relation à la troisième personne en zone préverbale—soit *il(s)-* (3Sg./Pl.Masc.), *elle(s)-* (3 Sg./Pl.Fem.), *ça-* (3Sg./Pl.Neut.), *qui-* (3 Sg./Pl.Rel.)—comme nous verrons par la suite, grâce aux tests de Schwegler.

1.4 Schwegler: Des tests de morphologisation

Dans le cadre d'une étude diachronique exhaustive sur les tendances analytiques (c.à.d. mots autonomes, donc syntaxe) et synthétiques (c.à.d. affixes, donc morphologie) au sein de la famille des langues romanes, Schwegler (1990) propose une série de huit tests qui permet de déterminer le degré de morphologisation d'une unité morphologique, c'est-à-dire, les limites d'un mot:

Test 1: Les préfixes ne s'accentuent pas
Test 2: Les préfixes ne se séparent pas de la racine verbale par une pause
Test 3: Les préfixes subissent une allomorphie systématique
Test 4: Les préfixes peuvent subir une perte de leur poids morphologique
Test 5: Les préfixes paraissent dans un ordre fixe devant le verbe

https://doi.org/10.1017/S0959269512000270 Published online by Cambridge University Press

Test 6: Les préfixes ne tolèrent pas de matériel non-préfixal qui s'intercale entre le préfixe et la racine
Test 7: Les préfixes sont obligatoires
Test 8: Les préfixes se répètent avec chaque nouveau verbe fléchi, même dans une séquence de verbes.

Les trois premiers tests examinent les dimensions phonétiques et phonologiques. Le quatrième chevauche la limite entre la phonologie et la morphologie. Les tests 5–8 explorent le caractère morphosyntaxique de la forme concernée. Si le français s'est montré typiquement analytique en émergeant du Latin synthétique, l'application des tests de Schwegler (tout comme l'avait fait Smith (1994) pour le français d'Old Mines) à un corpus de français oral d'aujourd'hui a l'avantage d'explorer à quel point la langue parlée s'achemine vers un nouveau cycle synthétique—un cycle qui comprendrait non seulement la morphologisation des clitiques pronominaux mais aussi le clitique relatif *qui*, en contraste avec les relatives *que je*, etc., dans le français parlé informel québécois (Auger, 1995).

2 LE CORPUS

Le corpus analysé ici consiste en ± 117,000 mots, 13,666 verbes fléchis, 8 ½ heures d'enregistrement et 7 conversations entre des membres d'une famille, des amis ou parfois des connaissances, souvent lors d'un repas chez des participants et enregistrées par un(e) membre du réseau social. De ce fait, le corpus documente le parler ordinaire (Gadet, 1989), spontané et non-planifié des francophones suisses (des Romands) en interaction quotidienne. Les 14 participants ont tous signalé par écrit leur accord de prendre part aux enregistrements. Ces six hommes et huit femmes, âgés de 26–68 ans, sont issus tous de la classe moyenne. Le Tableau 1 résume les informations démographiques des participants. Les locuteurs parlent tous français selon la norme helvético-français et représentent tous les cantons francophones à part entière: Genève, Vaud, Neuchâtel et Jura.[3] En ce qui concerne la possibilité de généraliser à d'autres variétés de français à partir de ces résultats sur ce corpus du français romand conversationnel (FRC), Offord, dans *Varieties of Contemporary French*, résume la situation ainsi: 'Indeed it is best to consider the standards of Belgium and Switzerland as the same as standard French, with minor modifications' (Offord, 1990, p. 18). Offord précise que ces modifications sont de nature lexique ou phonologique, ce qui laisse à croire que l'on pourrait généraliser ces résultats du FRC dans le franco-français, quoique cela reste à vérifier. En tout cas, en présentant le centre et la périphérie de cette norme régionale émergeante (Singy, 1996), qui est à son tour à la fois périphérique et central[4] dans l'espace

[3] Deux autres cantons majoritairement francophones, Fribourg et Valais, sont situés sur la frontière linguistique et sont donc francophones à l'ouest et alémanophones à l'est. L'extrême-nord du canton de Berne est également francophone.
[4] Périphérique par rapport à Paris tandis que central par rapport au terre-neuvien et à Old Mines.

https://doi.org/10.1017/S0959269512000270 Published online by Cambridge University Press

Tableau 1: *Les Participants*

Numéro	Sexe	Âge	Education	Profession	Canton
S1	M	35–36	CFC*	Boulanger-Pâtissier	VD**
S2	M	31	CFC	Mécanicien-Electricien (aérien)	VD
S3	F	26	CFC	Sommelière	NE
S4	F	37	Doctorat	Psycholinguiste (recherche)	GE
S5	F	33	Université	Laborantine	VD
S6	F	36	Ecole de commerce	Secrétaire de direction	JU
S7	M	64	Ecole normale	Professeur	VD
S8	F	61	Ecole normale	Enseignante	VD
S9	M	68	Ecole normale	Enseignant	NE
S10	F	67	Conservatoire	Professeure de musique	NE
S11	M	64	CFC	Postier	VD
S12	F	61	CFC	Caissière	VD
S13	M	39	CFC	Mécanicien-Electricien (ferroviaire)	VD
S14	F	36	Ecole de commerce	Secrétaire médicale	VD

* = Certificat Fédéral de Capacité, i.e., three-year, state-certified apprenticeship diploma
** = GE-Genève, JU-Jura, NE-Neuchâtel, VD-Vaud

francophone, ce corpus répond à l'appel de Knecht pour davantage d'études sur le français parlé, tel qu'il est, indépendamment de la variation régionale (Knecht, 1979) – une situation qui est en évolution depuis, quoique plus lentement que pour d'autres langues.

La transcription, vérifiée par un locuteur natif, représente un compromis entre la lisibilité et la fidélité phonologique, qui présente donc les enregistrements en orthographe modifié, tel que *quy* = *qui* diphtongué, par exemple, *quy-a*, diphtongué, au lieu de *qui-a*, non-diphtongué. Cette décision n'a pas été prise pour dénigrer le parler des participants (voir Edwards, 2001, et Gadet, 2003, pour une discussion de ces enjeux) mais plutôt pour mettre en évidence les changements systématiques de nature morphosyntaxique qui se produisent dans le parler spontané lors du processus de la morphologisation. D'autres modifications courantes incluent *ya* pour *il y a* et *iz-ont* pour *ils ont*.

Un concordancier électronique, WordSmith Tools (Scott, 1996), a permis d'analyser les occurrences de *qui* ainsi que son contexte environnant dans le corpus. Cette capacité de détecter des tendances qui pourraient autrement passer inaperçues dans l'emploi d'un terme—surtout en français où les intuitions sur la grammaticalité sont d'une utilité limitée à cause de la forte pression prescriptive, une situation qui finit par évoquer le plus souvent des réflexes scolaires plutôt que l'usage réel—est d'une utilité inestimable pour des études informées par un corpus, car les probabilités d'occurrence qui en ressortent permettent des résultats empiriques plus fiables que des intuitions.

https://doi.org/10.1017/S0959269512000270 Published online by Cambridge University Press

3 LES DONNÉES ET LES RÉSULTATS: L'ÉMERGENCE DE LA FLEXION PRÉFIXALE EN ZONE PRÉ-VERBALE

Dans cette section, nous proposerons d'abord un rapide aperçu sur les clitiques pronominaux, déjà établis comme préfixes flexionnels dans ce corpus, grâce aux tests de Schwegler (Schwegler, 1990; Fonseca-Greber and Waugh, 2003a, b). Par la suite, nous appliquerons ces mêmes tests à un nouvel élément, le relatif *qui*, afin de déterminer s'il serait éventuellement, lui aussi, préfixal dans ce corpus. Si tel est le cas, *qui* relatif et flexionnel constituerait un préfixe flexionnel supplémentaire dans la zone préverbale du français romand conversationnel, par rapport au paradigme préverbal généralement reconnu (Ashby, 1977, 1980; Roberge, 1986, 1990; Ossipov, 1990; Auger, 1993, 1994; Smith, 1994).

3.1 La Morphologisation des clitiques pronominaux en préfixe flexionnel

Dans cette partie, nous allons appliquer les huit tests de Schwegler (1990), auquel nous proposons d'en ajouter un de notre propre création, aux clitiques pronominaux et aux pronoms toniques correspondants selon les tests, afin d'observer le stade de morphologisation de ceux-ci dans le français romand conversationnel. Les exemples (4, 6, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 16, 18, 22, 24) sont tirés du corpus dans le but de faire porter les tests de Schwegler sur des données authentiques produites par les locuteurs participants. En revanche, les exemples contrastifs (5, 7, 15, 17, 20, 21, 23) illustrent des structures non-attestées dans le corpus, ce qui suggère leur très faible fréquence, voire, non-appartenance à la variété en question. Car, en matière de méthodologie linguistique, si les approches non-empiriques soutiennent leurs arguments sur les intuitions et les jugements de grammaticalité, les approches empiriques, en contrepartie, tirent leurs conclusions des faits de langue réels et de leurs fréquences d'emploi.

Test 1: Tel qu'indiqué par les majuscules, les préfixes ne s'accentuent pas :

(4) il-est géomètre.. (S2, VI)
(5) *IL-est géomètre

On peut comparer la structure dans l'exemple (4), attestée à très haute fréquence dans le corpus, avec la structure contrastive dans l'exemple (5), non attestée, ce qui laisse à croire qu'elle n'appartient pas à la structure du français romand conversationnel. La situation est identique, d'ailleurs, pour toutes les autres formes du paradigme. En conséquence, de telles formes seront marquées d'un astérisque (*).

Test 2: Les préfixes ne se séparent pas de la racine verbale par une pause:

(6) il-est comme moi (S1, VI)
(7) *il-. . .est comme moi

On peut comparer la structure préfixée dans l'exemple (6), attestée dans le corpus, avec la structure contrastive en (7), non attestée, ou *il* serait un élément autonome ou semi-autonome.

https://doi.org/10.1017/S0959269512000270 Published online by Cambridge University Press

Test 3: Les préfixes subissent une allomorphie systématique :

(8) je-dis vs. je-te-dis (S3, I); /ʒdi/ vs. /ʃtədi/
(9) il-a vs. il-fait (S1, I); /ila/ vs. /ifɛ/
(10) tu-veux vs. tu-as (S2, I); /tyvø/ vs. /ta/
(11) ils-font vs. ils-ont (S2, I); /ifõ/ vs. /izõ/

C'est-à-dire, le dévoisement en (8), la réduction consonantique devant une consonne en (9) ainsi que la réduction vocalique devant une voyelle en (10), et la liaison en (11).

Test 4: Les préfixes peuvent subir une perte de leur poids morphologique soit par la réduction des formes individuelles, soit par la réduction du paradigme tout entier:

(12) vz-arriv-ez à réparer ces problèmes.. (S1, I)
(13) mes petites cousines (. . .) eux i-sav-aient.. (S6, III)

C'est Schwegler qui propose le terme 'morphologique', mais en somme le résultat peut être à la fois morphologique et phonologique, comme en (12). Les exemples du corpus illustrent les deux dimensions de ce test: c'est-à-dire, (a) la réduction des formes individuelles, en (12), où *vous* peut se réduire à *vz* au moment où le locuteur adopte un débit accéléré, ainsi que (b) la réduction du paradigme tout entier, en (13), où la forme marquée *elles* se perd en faveur de la forme non-marquée *eux*.

Test 5: Les préfixes paraissent dans un ordre fixe devant le verbe :

(14) j- m- inquiét-erais pas trop (S1, I)
[1SG.NOM-1SG.RFLX-inquiéter-COND NÉG trop]
(15) *m- j- inquiét-erais pas trop
[1SG.RFLX- 1SG.NOM-inquiéter-COND NÉG trop]

Le caractère préfixal est facilement visible dans cette paire d'exemples, où (14) est grammatical, ou attesté dans le corpus, mais (15) ne l'est pas du tout. D'ailleurs, les questions en inversion n'apparaissent pas en usage productif de ce corpus. Néanmoins, nous soulignons le caractère préfixal du français oral par l'analyse morphologique qui suit les exemples. Car, si l'œil cherche toujours les marques de personne et de nombre dans la terminaison verbale dans le français écrit, c'est en position préfixale que l'oreille (voire, le cerveau) francophone recherche les informations grammaticales de personne et de nombre, du fait que les informations suffixales, visibles à l'écrit, sont souvent inaudibles à l'oral.

Test 6: Les préfixes ne tolèrent pas de matériel non-préfixal qui s'intercale entre le préfixe et la racine, mais restent plutôt soudés ensemble:

(16) il-tourn-e pas (S9, IV)
[3SG.M-tourner-PRÉS NÉG]
(17) * il- évidemment -tourn-e pas
[3SG.M- évidemment -tourn-PRÉS NÉG]

https://doi.org/10.1017/S0959269512000270 Published online by Cambridge University Press

L'exemple (16), un type de construction très fréquent dans le corpus, illustre bien le caractère fortement soudé entre le préfixe flexionnel *il* et la racine verbale *tourne*. Non seulement un adverbe multisyllabique *évidemment* ne peut s'y intercaler, (17), mais le *ne* de la négation dans le français écrit ne s'y intercale qu'en 2.5% des énoncés possibles—et là, souvent à des fins pragmatiques dans le discours environnant.

Test 7: Les préfixes sont obligatoires :

(18)	moi	j-aime	le	Caotina (S1, I)
	[moi	1SG-aimer	le	Caotina]
(19)	Ø	j-aime	le	Caotina
	[Ø	1SG-aimer	le	Caotina]
(20)	*moi	__-aime	le	Caotina
	[moi	__-aimer	le	Caotina]
(21)	*Ø	__-aime	le	Caotina
	[Ø	__-aimer	le	Caotina]

On voit le caractère obligatoire des préfixes en (18–19), attestés dans le corpus, en contraste avec (20–21), des formes non-attestées dans le corpus et présumées non grammaticales. Le pronom sujet *moi* est facultatif et ne sert qu'à des fins pragmatiques, tout comme dans la plupart des langues romanes, à l'exception du romanche. Le sujet nul est donc représenté par le symbole Ø.

Test 8: Les préfixes se répètent avec chaque nouveau verbe fléchi, même dans une séquence de verbes:

(22)	elle-la-prend	et	elle-la-grille.. (S3, I)	
	[3SG.F.NOM-3SG.F.ACC-prendre	et	3SG.F.NOM-3SG.F.ACC-griller]	
(23)	*elle-la-prend	et	-la-grille..	
	[3SG.F.NOM-3SG.F.ACC-prendre	et	-3SG.F.ACC-griller]	

Bien que certains estiment qu'il existe encore de la variation à l'oral entre les structures en (22) et (23), des structures du genre (23)—qui évoquent plutôt le français écrit—sont totalement absentes du corpus. Donc pour Ashby (1977, 1980) qui avait prédit que le français futur serait caractérisé par des structures du genre (22), le français romand conversationnel aurait peut-être déjà réalisé son retour vers le futur.

Le neuvième et dernier test ne figure pas parmi la collection de tests proposé par Schwegler. Nous le suggérons suite à un dépouillement détaillé du corpus qui a exposé une tendance de la part des locuteurs à reprendre le préfixe avec la racine lors des autocorrections dans leurs productions langagières.

Test 9: Les préfixes et les racines se reprennent ensemble en tant qu'unité indivisible lorsque le locuteur s'autocorrige:

(24)	i— i— il-a	ja—	iz-ont	jamais	compris (S9, IV-B)
	[3— 3—3SG-avoir	ja—	3PL-avoir-PERF	jamais	compris]

https://doi.org/10.1017/S0959269512000270 Published online by Cambridge University Press

Tableau 2: *Pourcentage des racines verbales précédées par un préfixe flexionnel*

Préfixes flexionnels en FRC		Nombre	Pourcentage
1Sg.:	je-	n. = 2,334	100%
2Sg.:	tu-	n. = 1,383	100%
3Sg.:	il-, elle-	n. = 3,744	91.5%
1Pl.:	on-	n. = 865	100%
2Pl.:	vous-	n. = 135	100%
3Pl.:	ils-, (elles-)	n. = 1,288	93.6%

Tableau 3: *Les Pronoms sujets et les préfixes flexionnels de français écrit et français romand conversationnel*

	Pronoms sujets à l'écrit	Pronoms sujets à l'oral	Préfixes flexionnels à l'oral
1Sg.:	je	moi	je-
2Sg.:	tu	toi	tu-
3Sg.:	il, $elle_1$	lui, $elle_2$	il-, elle-
1Pl.:	$nous_1$	$nous_2$	on-
2Pl.:	$vous_1$	$vous_2$	vous-
3Pl.:	ils_1, $elles_1$	eux	ils-, (elles-)

C'est la situation dans la reprise multiple en (24) où le locuteur doit se reprendre plusieurs fois avant d'arriver à la bonne autocorrection, sans jamais perdre de vue le /i/ de la troisième personne, soit singulier soit pluriel.

Pour résumer le statut des préfixes flexionnels dans le corpus, les résultats dans le Tableau 2 suggèrent fortement que le processus de morphologisation dans le français romand conversationnel:

- s'est achevé du côté de la première et de la deuxième personne, au singulier ainsi qu'au pluriel, vu le remplacement catégorique de *nous V-ons* par *(nous) on-V* dans ce corpus et
- est beaucoup plus avancé que ce qui est généralement reconnu à la troisième personne, vu les taux de morphologisation de 91.5% à la troisième personne au singulier et de 93.6% à la troisième personne au pluriel[5], et qui progresse, comme prédit, selon le poids référentiel du sujet, lorsque celui-ci est exprimé.

À titre de comparaison, de nombreuses études en acquisition de langue première et de langue seconde considèrent qu'un locuteur a acquis un morphème quand celui-ci apparaît dans au moins 90% de ses contextes obligatoires, ce qui est le cas dans ce corpus. Les résultats du Tableau 2 mènent à la restructuration typologique dans le Tableau 3, c'est-à-dire, une typologie 'pro-drop' (Fonseca-Greber, 2000).

[5] Pour une discussion de ce résultat, qui s'avère contraire aux prédictions de la théorie des marques, voir Fonseca-Greber (2005).

https://doi.org/10.1017/S0959269512000270 Published online by Cambridge University Press

Vu l'ampleur des changements dans les Tableaux 2 et 3, si l'on appliquait ces neuf tests de morphologisation à *qui*, supposé être à la fois interrogatif et relatif, s'avérerait-il que *qui* subit le même processus de morphologisation que les anciens sujets/clitiques pronominaux et est, à son tour, en voie de devenir un préfixe (relatif) flexionnel de la zone préverbale? Pour répondre à cette question, nous avons fait passer, par la suite, les mêmes tests à toutes les occurrences de *qui* dans le corpus.

3.2 La Morphologisation de qui

Comme pour les exemples précédents, les exemples marqués d'un numéro de locuteur et d'un numéro de conversation entre parenthèses après l'énoncé, par exemple (S11, V), sont tirés du corpus, tandis que les exemples contrastifs qui les suivent illustrent des structures non-attestées dans le corpus. Il faut se rappeler aussi qu'ici, il ne s'agit pas de nos intuitions (absolues) sur ce qu'aurait pu dire tel et tel locuteur hypothétique, mais de la production réelle des locuteurs natifs en interaction authentique. Dans l'analyse d'un corpus, c'est la découverte des tendances, des probabilités, qui est en jeu. En conséquence, c'est la fréquence d'occurrence qui sert de moteur de grammaticalisation (Bybee et Hopper, 2001; Bybee, 2003).

Test 1: *Qui-* relatif flexionnel ne s'accentue pas:

(25) oh..une Marie Cuche quy-a marié un Paul Schmidt (S11, V)
[oh une M.C. 3REL.-marier-PERF. un P.S.]

(26) * oh..une Marie Cuche QUI-a marié un Paul Schmidt
[oh une M.C. 3REL.-marier-PERF. un P.S.]

En (25), non seulement le *qui* n'est pas accentué, mais il est même réduit en diphtongue. En contraste (26), où les majuscules indiquent un accent tonique, est une forme non-attestée dans le corpus. Les locuteurs de ce corpus ne produisent pas de *qui* relatif flexionnel accentué hors de sa racine verbale.

Test 2: *Qui-* relatif flexionnel ne se sépare pas de la racine verbale par une pause, indiquée par les trois points de suspension:

(27) bon: les: le pneu crevé: la courroie qu-a pété.. (S3, I)
[ok le-PL. le-SG. pneu crevé la courroie 3REL.- PERF.-péter]

(28) * bon: les: le pneu crevé: la courroie qu. . .a pété..
[ok le-PL. le-SG. pneu crevé la courroie 3REL. . ..- . . .PERF.-péter]

L'énoncé en (27) montre un *qui* encore plus réduit qu'en (25). Ici, le /i/ est complètement perdu. Mais en outre, le Test 2, illustré par la paire d'énoncés en (27) et (28), montre que les locuteurs du corpus n'acceptent pas qu'une pause sépare de façon permanente *qui* relatif flexionnel et sa racine verbale. Si à premier abord, il paraît plausible qu'une pause puisse séparer *qui* de sa racine verbale, nous verrons par la suite que le test 9, qui aborde cette question sous une autre optique, illustre la forte tendance de la part de *qui* et sa racine verbale de rester soudés ensemble en tant qu'un seul mot.

https://doi.org/10.1017/S0959269512000270 Published online by Cambridge University Press

Test 3: *Qui-* relatif flexionnel subit une allomorphie systématique:

(29) pas moi qui-va leur dire! (S4, II)
[NÉG moi 3REL.-FUT.-aller 3Pl.Dat.-dire-INF.]

(30) a. après ya eu Craig.. quy-a fait une semaine (S1, I)
[après EXIST.-PERF.Craig 3REL.-faire-PERF. une semaine]

b. ya-eu un qu-a fait deux jours (S1, I)
[EXIST.-PERF. un 3REL.-faire-PERF. deux jours]

Le troisième test démontre que *qui* relatif flexionnel subit une allomorphie systématique, (29) et (30). Cette allomorphie se traduit par la forme pleine, *qui*, devant une consonne en (29), et la forme partiellement ou pleinement réduite, *quy* ou *qu'* devant une voyelle en (30 a, b). En (29), on note aussi la régularisation du paradigme verbal sur la 3^{e} personne du singulier, la forme non marquée. L'accord de la racine verbale avec *qui* (c.à.d., *moi qui-va*) et non avec le sujet (c.à.d., *moi qui vais*), a déjà été attesté par Frei dans la correspondance envoyée à l'Agence des Prisonniers de Guerre: «c'est moi qui sera infiniment reconnaissante envers vous» (Frei, 1929/1993: 163). Si d'un côté, Frei décrit ce phénomène (ainsi que l'emploi de *on* dans *nous on s'amuse*, également axé sur la forme non marquée) comme ««des ruses» pour éviter la terminaison» (Frei, 1929/1993: 163), de l'autre côté, il prévoyait la morphologisation de la zone préverbale en soulignant, «quelques cas où le radical et la terminaison, fondus en un corps unique, sont conçus comme un tout invariable» (Frei, 1929/1993: 162–163).

Test 4: *Qui-* relatif flexionnel peut subir une perte de son poids morpho-phonologique:

(31) c-est quelqu'un qu-s-donnait de la peine (S3, I)
[3Sg.N.-être quelqu'un 3REL.-REFLX.-donner-IMPERF. de la peine]

En (31), lors d'un débit accéléré, la locutrice produit une forme réduite *qu'* devant une consonne là où l'on pourrait s'attendre à la forme pleine *qui*. Le résultat est d'autant plus surprenant du fait que ce *qui-* précède deux consonnes et crée donc un groupe de consonnes, /ksd/.

Les tests 5–8 explorent le caractère morphologique de *qui-*.

Test 5: *Qui-* relatif flexionnel paraît dans un ordre fixe devant le verbe:

(32) qui$_2$ qui-fait ça? (S12, VI)
[qui$_2$ 3REL.-faire-PRÉS ça]

(33) * qui$_2$ fait-qui ça?
[qui$_2$ faire-PRÉS-3REL. that]

Le Test 5 démontre deux points. Le premier est que, comme nous l'avons vu en (14–15) pour les préfixes personnels, le *qui-* relatif flexionnel en (32) reste soudé

https://doi.org/10.1017/S0959269512000270 Published online by Cambridge University Press

Tableau 4: *Contextes obligatoires pour le qui- flexionnel (n. = 734)*

Préfixes flexionnels conversationels	Nombre	Pourcentage
+ *Qui-* flexionnel	n. = 731	99.6%
–*Qui-* flexionnel	n. = 3	0.4%

Tableau 5: *Les Pronoms sujets et relatifs/interrogatifs et les préfixes flexionnels de français écrit et français romand conversationnel (FRC)*

	Pronoms sujets à l'écrit	Pronoms sujets à l'oral	Préfixes flexionnels à l'oral
Personnel:			
1Sg.:	je	moi	je-
2Sg.:	tu	toi	tu-
3Sg.:	il, elle$_1$	lui, elle$_2$	il-, elle-
1Pl.:	nous$_1$	nous$_2$	on-
2Pl.:	vous$_1$	vous$_2$	vous-
3Pl.:	ils, elles$_1$	eux	ils-, (elles-)
Interro-rel.	qui$_1$ (rel-int)	qui$_2$ (interrogatif)	qui- (relatif)

à la racine verbale dans un ordre fixe devant le verbe, sans possibilité d'inversion, dans la structure contrastive non attestée du corpus (33).

Le deuxième point, d'une importance primordiale, est que, malgré l'orthographe identique, on voit par leurs propriétés distributionnelles, en (32), que nous avons affaire à deux *qui* distincts dans le FRC, ainsi vraisemblablement qu'à toute autre variété de français préfixal. Le préfixe verbal relatif, *qui-* flexionnel, partage les mêmes caractéristiques distributionnelles que les préfixes flexionnels personnels, tandis que le pronom interrogatif autonome, *qui*$_2$, (en contraste avec *qui*$_1$, l'ancien pronom interro-relatif) partage les mêmes caractéristiques distributionnelles que les pronoms sujets à l'oral (c.à.d., *moi*, *toi*, *lui*, etc.), voir Tableau 5.

Test 6: *Qui-* relatif flexionnel ne tolère pas de matériel non-préfixal qui s'intercale entre le préfixe et la racine:

(34) t'as un 16-oz T-bone steak (seize-once ti-boune steque) qui-est vraiment un 16-oz (seize-once) (S3, I)
[2SG.-avoir-PRÉS un 16-oz T-bone steak 3REL.-être-PRÉS vraiment un 16-oz]

(35) * t'as un 16-oz T-bone steak qui vraiment est un 16-oz
[2SG.-avoir-PRÉS un 16-oz T-bone steak 3REL.-vraiment-être-PRÉS un 16-oz]

Le Test 6 de Schwegler va de pair avec l'analyse précédente de Zwicky et Pullum (1983) sur l'inséparabilité des préfixes. D'ailleurs, le test 6 caractérise fort bien les énoncés dans ce corpus, qui ressemblent à 99.7% à la structure en (34), où le préfixe *qui-* se montre inséparable de sa racine verbale, et non à (35). Sur ce point, le *qui-* relatif flexionnel du français romand conversationnel diffère nettement du français

https://doi.org/10.1017/S0959269512000270 Published online by Cambridge University Press

écrit qui accepte facilement des phrases du genre (35), où du matériel non-préfixal, tel qu'un adverbe, peut s'intercaler entre *qui* et le verbe.

Test 7: *Qui-* flexionnel est obligatoire:

(36) qui$_2$ qui-fait ça? (S12, VI)
[qui$_2$ 3REL.-faire-PRÉS ça]

(37) Ø qui-fait ça?
[Ø 3REL.-faire-PRÉS ça]

(38) * qui$_2$ __-fait ça?
[*qui$_2$ __-faire-PRÉS ça]

(39) *Ø __-fait ça?
[*Ø __-faire-PRÉS ça]

Ce test sur le statut obligatoire du morphème, dans ce cas le *qui-* relatif flexionnel, souligne encore une différence entre le français romand conversationnel et le français écrit. C'est une différence qui accentue les caractéristiques distributionnelles de *qui$_2$* (c.à.d., pronom interrogatif ouvert, et autonome) et *qui-* relatif flexionnel (c.à.d., préfixe verbale) dans le français romand conversationnel (voir les gloses morphologiques et le Tableau 5), comme nous l'avons vu au sujet des exemples (32) et (33) dans la discussion du test 5. C'est une distinction qui, paraît-il, n'existe pas dans le français écrit, où il n'y a qu'une seule forme relative-interrogative. Donc dans le français écrit, la forme en (38) serait admise, en contraste avec le français romand conversationnel où c'est le contraire, à savoir (36) et (37), formes attestées dans le corpus.

Test 8: *Qui-* relatif flexionnel se répète avec chaque nouveau verbe fléchi, même dans une séquence de verbes:

(40) et c'est l'histoire d'une gamine..dans les années mille huit cent: dix vingt quelque chose dans le genre..quy-était née euh dans le Haut-Valais..quy-est descendue à Sion..qui-s-est échappée de la famille où elle était..quy-est descendue le Rhône..jusqu'à Villeneuve..pis quy-est restée un moment à Villeneuve..chez un ministre..enfin chez–chez un pasteur quoi..après quy-est descendue à Lausanne.. (S1, V)

Nous voyons ceci dans la longue séquence en (40) où *qui-* se comporte comme une composante intégrale du verbe fléchi, présent à nouveau avec tous les six verbes de la séquence dans la production orale de ce locuteur.

Le dernier test, que nous avons proposé suite au dépouillement du corpus, vise à déterminer les limites des mots afin de déterminer les morphèmes constituants et se base sur des principes de l'accès lexical.

Test 9: *Qui-* relatif flexionnel et la racine verbale se reprennent ensemble en tant qu'unité indivisible lorsque le locuteur s'autocorrige:

(41) les individus juifs qui-ont dépo—qui—qui-ont dép—fini par déposer des plaintes (S7, IV-A)
[les individus juifs 3REL.-avoir-PERF. déposer-PP—3REL.—3REL.-avoir-PERF déposer-PP—finir-PP déposer-PP des plaintes]

https://doi.org/10.1017/S0959269512000270 Published online by Cambridge University Press

En (41), nous pouvons constater que le locuteur traite *qui-* flexionnel comme une partie intégrale du verbe fléchi, c'est-à-dire un préfixe verbal relatif, car il est repris chaque fois lorsque le locuteur s'autocorrige. L'unité reprise n'est pas *ont*, mais plutôt, *qui-ont*, même lorsque le *qui-* est déjà clairement énoncé. En revanche, il apparaît que le locuteur considère l'infinitif distinct du verbe conjugué *qui-ont*, puisqu'il change d'aspect entre *dépo(sé)* et *fini par déposer* sans reprendre aussi le *qui-ont,* enfin bien formé cette fois.

Pour résumer le statut des *qui-* relatif flexionnel dans le corpus, le Tableau 4 témoigne du stade fortement avancé—quasiment catégorique à 99.6%—de la morphologisation de *qui-* flexionnel. C'est en somme l'environnement le plus avancé de la troisième personne. Ce résultat serait éventuellement attribuable au fait que la morphologisation de *qui-* relatif flexionnel se trouverait facilitée et renforcée par la structure informationnelle du français oral avec sa préférence pour des structures clivées (Lambrecht, 1981, 1994). C'est une situation qui permettrait à la morphologisation de *qui-* flexionnel de se dérouler à l'abri de la pression prescriptive. A son tour, cette pression prescriptive sert à freiner la morphologisation de *il-*, *elle-* (91.5%) et *ils-* (93.6%), vu le contraste visible avec la langue écrite qui n'admet pas le soi-disant «redoublement du sujet». En plus, *qui-* flexionnel paraît déjà obligatoire (Test 7), ce qui indique un stade de morphologisation très avancé. Celui-ci était en revanche le seul test qui ne fonctionne pas pour les préfixes personnels de la troisième personne.

Néanmoins, il reste encore deux environnements où la morphologisation de *qui-* n'est pas encore complètement achevée, malgré son taux de morphologisation exceptionnellement élevé. Et dans ces deux environnements, la langue écrite ne paraît pas être sans influence. Il s'agit des exemples (42) et (43).

(42) Test 6—du matériel non-préfixal intercalé (n. = 2):
 a. un professeur de: de l'école de commerce..qui après l'a appliqué à l'école (S9, IV-B)
 b. des gens qui franchement n'en ont rien à cirer (S3, VI)

(43) Test 9—la reprise lors d'une autocorrection (n. = 1):
comment on appelle ça?..ceux qui-ss—s-occupent des animaux.. (S1, III)

Malgré un pourcentage de morphologisation qui frôle les 100%, le corpus révèle trois exceptions qui se regroupent en deux catégories d'après les neuf tests de morphologisation. Il y a deux cas où du matériel non affixal s'intercale entre *qui-* flexionnel et la racine verbale, Test 6 en (42), et un cas où le locuteur s'autocorrige sans reprendre le *qui-* flexionnel, Test 9 en (43). Étant donné que le processus de grammaticalisation atteint rarement 100% des contextes obligatoires d'office (voir le 58% chez la locutrice d'Auger (1995)), il n'est pas surprenant de trouver des exceptions à la tendance globale. Ici pourtant, il n'y a que deux exceptions en jeu. L'explication probable dans les deux cas serait de toute évidence: l'alphabétisation et l'influence de la langue écrite—quoique nettement moins forte avec *qui-* flexionnel qu'avec *il-* et *elle-*, où la pression prescriptive est bien connue. Cette influence prend d'ailleurs des formes différentes, mais néanmoins toutes reliées à l'influence de la

https://doi.org/10.1017/S0959269512000270 Published online by Cambridge University Press

langue écrite. En (42a), c'est un micro-réglage (Waugh, Fonseca-Greber, Vickers et Eröz, 2007) dans le niveau de langue lorsque le locuteur évoque son milieu professionnel tout en adoptant certaines caractéristiques du langage de l'instruction publique (Sankoff et Vincent, 1980). En (41b), c'est l'influence du *ne* emphatique (Fonseca-Greber, 2007) qui a émergé dans le français romand conversationnel suite à une inversion de marques (Waugh, 1982), c'est-à-dire, où l'ancienne forme marquée (*pas*) devient la forme non marquée et l'ancienne forme non marquée (*ne*) devient la forme marquée qui pourrait à son tour évoquer d'autres traits de la langue écrite, tel que l'emplacement intercalé de *fréquemment* en (42b). Enfin, en (43), c'est l'attention supplémentaire attirée sur l'énoncé lors d'une recherche d'autocorrection ayant pour effet d'évoquer les connaissances métalinguistiques, qui ne sont pas basées en général sur l'acquisition naturelle de la première langue mais plutôt sur des connaissances scolaires, c'est-à-dire, la langue écrite.

4 LA SITUATION ACTUELLE

Le Tableau 5 résume la situation actuelle vis-à-vis de la morphologisation de la zone préverbale. L'ancien pronom interro-relatif uni, *qui*$_1$ s'est séparé en deux formes distinctes sur le plan sémantique. D'un côté, un préfixe flexionnel relatif, *qui-* flexionnel, s'est développé en parallèle avec les préfixes flexionnels personnels. De l'autre côté, et en conséquence de l'émergence de *qui-* relatif flexionnel, le pronom autonome, *qui*$_2$, a (ré)émergé en tant que pronom uniquement interrogatif. De telles séparations sémantiques sont courantes lors de la grammaticalisation. Bybee (2003) les attribue à une question de fréquence relative de l'occurrence des deux sens, et elle cite en exemple l'évolution de *pas* (NÉG) à partir d'*un pas* (substantif). L'exemple (36) montre les différences distributionnelles entre *qui-* préfixe relatif flexionnel et *qui*$_2$ pronom interrogatif autonome qui résulte de ce changement. Le Tableau 5 montre que si la langue écrite reste figée dans un système de flexion verbale suffixale avec pronoms obligatoires, la langue conversationnelle a évolué un système de flexion verbale préfixale—qui comprend, en plus des préfixes personnels, un préfixe relatif, *qui-* flexionnel—accompagné des pronoms facultatifs, c'est-à-dire, une typologie 'pro-drop'. Cette restructuration typologique, provoquée par la morphologisation, suggère en conséquence une diglossie naissante entre la langue écrite planifiée et la langue parlée spontanée—au moins sur le plan morphologique, comme l'a admis Blanche-Benveniste (1997). Si l'évolution de pronoms personnels en préfixe flexionnel est pour la plupart bien connu dans les diverses variétés de français parlé, celle de *qui*$_1$ en *qui*$_2$ et en *qui-* (flexionnel) l'est nettement moins. Pourtant les neuf tests de morphologisation ci-dessus témoignent que *qui-* flexionnel relatif arrive au bout du même chemin de morphologisation que les préfixes personnels. Le stade de morphologisation de *qui-* flexionnel est quasiment catégorique, et d'ailleurs, plus avancé que certains environnements des préfixes personnels, par exemple, la troisième personne du pluriel, singulier et pluriel.

Nous pouvons résumer cette évolution comme suit:

https://doi.org/10.1017/S0959269512000270 Published online by Cambridge University Press

1) La flexion préfixale s'est étendue de l'environnement personnel (*je-*, *tu-*, *il-/elle*, etc.) à l'environnement relatif (*qui-*) dans la zone préverbale.
2) Deux facteurs ont travaillé de concert afin de permettre à la flexion préfixale de s'étendre à ce nouvel environnement, celui du relatif:
 - Le stade avancé de la morphologisation des préfixes personnels flexionnels (Tableau 2) d'un côté et
 - la haute fréquence des structures clivées (*c'est / ya / j'ai* X *qui-V*) dans le français conversationnel, de l'autre, où la fréquence de ces constructions en *qui-V* sert de moteur de grammaticalisation, car d'après Bybee, «Frequency is not just a result of grammaticization, it is also a primary contributor to the process, an active force in instigating the changes that occur in grammaticization» (Bybee, 2003: 602).
3) La morphologisation de *qui-* flexionnel est en outre légèrement plus avancée (99.6%) que les autres environnements de la 3^{e} personne, c'est-à-dire (91.5%) pour la 3Sg. et (93.6%) pour la 3Pl., éventuellement grâce à un manque de—ou à la limite une moins forte—pression prescriptive dans l'environnement du *qui-* relatif flexionnel, vu son usage répandu à l'oral, et même à l'écrit, en raison de la structure informationnelle du français (Lambrecht, 1981, 1994).
4) À l'oral, la relation entre le *qui-* relatif, préfixe flexionnel, et le *qui*$_2$ interrogatif, pronom autonome, semble parallèle à celle des préfixes flexionnels, marques de personne et de nombre (*je*, *tu*, *il*, etc.), et leurs pronoms sujets facultatifs (*moi*, *toi*, *lui*, etc.), (Tableau 5). Cette typologie parallèle met en évidence le changement typologique qui se déroule dans la zone préverbale et souligne davantage la diglossie naissante qui semble émerger entre la langue écrite classique qui conjugue par des suffixes et la langue parlée spontanée qui conjugue par des préfixes.

5 CONCLUSION

En conclusion, il faut souligner l'utilité des corpus comme outil méthodologique pour observer des productions langagières (orales ou écrites) réelles. Si certains proposent l'utilisation des corpus pour vérifier des hypothèses (Campione, Véronis et Deulofeu, 2005), on peut également s'en servir pour déceler des faits de langue émergents qui semblaient être passé inaperçus auparavant, comme c'est le cas de *qui-* flexionnel ici. D'ailleurs cette deuxième approche est aussi pratiquée tout de même par Campione, Véronis et Deulofeu (2005) dans leur analyse du corpus, comme nous le verrons par la suite. Pour McCarthy, la distinction méthodologique entre les deux approches est importante; il catégorise la première de «corpus-based» et la seconde de «corpus-driven» (McCarthy, 1998: 22). L'avantage des analyses «corpus-driven» qui sont donc guidées par les données qui ressortent du corpus, comme celle-ci, est qu'elles permettent d'observer les structures de la langue en interaction au lieu d'imposer au préalable des idées fixes sur les faits de langue. Elles s'avèrent spécialement aptes pour l'étude de la grammaticalisation et la (ré-)analyse des formes lexicales, selon Campione, Véronis et Deulofeu (2005).

https://doi.org/10.1017/S0959269512000270 Published online by Cambridge University Press

Sur le plan théorique, quelles sont les conséquences de l'analyse proposée grâce aux données ressorties du corpus, c'est-à-dire, la séparation d'une seule forme *qui*$_1$ (pronom interro-relatif) en deux formes (1) *qui*$_2$ (pronom interrogatif autonome) et en (2) *qui-* (préfixe relatif flexionnel) dans le français romand conversationnel par le processus de la grammaticalisation? Et pourrait-elle s'appliquer à d'autres variétés de français?

Meillet, le premier à utiliser le terme «grammaticalisation» au début du XX^{ème} siècle, l'a défini comme «le passage d'un mot autonome au rôle d'élément grammatical. . .l'attribution du caractère grammatical à un mot jadis autonome» (Meillet, 1912: 131, cité dans Traugott, 2003: 624). Si *qui*$_2$ (pronom interrogatif) a gardé son autonomie lexicale, les tests de Schwegler et nous-même appliqués aux occurrences de *qui-* relatif flexionnel dans le corpus témoignent d'une perte d'autonomie systématique de celui-ci dans les neuf environnements examinés. En conséquence, le paradigme de préfixes flexionnels ne contient pas que huit préfixes (*je-*, *tu-*, *il-*, *elle-*, *on-*, *vous-*, *ils-*, *elles-*, les préfixes personnels) mais plutôt neuf, *qui-* (préfixe relatif). D'après Lehmann (1982, cité dans Traugott, 2003: 628), une telle paradigmaticisation est l'évidence d'une forte grammaticalisation. Bybee (2003) souligne l'importance de la fréquence dans l'acheminement vers la grammaticalisation; en effet, la fréquence dans le français parlé des structures clivées en *qui-V* semble avoir renforcé la tendance vers un *qui-* flexionnel. Quant aux 0,4%, les trois occurrences sur 734 qui se montrent résistants à une grammaticalisation complète, sous l'influence de la langue écrite et planifiée, Traugott (2003) insiste sur l'importance de comprendre la grammaticalisation dans l'optique des phénomènes progressifs qui s'installent petit à petit dans la langue. Le fait que les 99.6% des occurrences de *qui-* relatif flexionnel se montrent fermement soudés au verbe confirme le stade avancé de grammaticalisation déjà atteint – un stade légèrement plus avancé d'ailleurs que les préfixes de la troisième personne singulier (91.5%) et pluriel (93.6%).

Et pour conclure, pourrait-on appliquer ces résultats à d'autres variétés de français oral? Cela reste à vérifier par d'autres chercheurs. Pour le moment, il suffit de mentionner qu'Auger (1995) a documenté l'émergence d'une autre solution dans le québécois à la problématique des relatifs suite à la préfixalisation des anciens clitiques pronominaux: *que je*, *que tu*, etc. La solution québécoise contraste avec celle d'ici où un préfixe flexionnel supplémentaire (*qui-* relatif) a simplement évolué en parallèle avec les préfixes personnels. Pourtant pour l'espace francophone central, c'est-à-dire l'Europe, la réponse paraîtrait affirmative, non seulement parce que les Neuchâtelois rejettent l'idée d'une frontière linguistique entre eux et les Français (De Pietro et Matthey, 1993), mais à la fois parce que Campione, Véronis et Deulofeu (2005) ont documenté un phénomène similaire en *qui-V* dans le corpus de franco-français oral, au sein de C-ORAL-ROM qu'ils ont aussi interprété en tant que forme grammaticalisée: l'expression de conséquence subordonnée *qui fait que* dont l'utilisation était deux fois plus fréquente dans leur corpus que des tournures traditionnelles telles que *de sorte que*, *si bien que* et *au point que*.

https://doi.org/10.1017/S0959269512000270 Published online by Cambridge University Press

Adresse pour correspondance:
Bonnie Fonseca-Greber
Department of Classical and Modern Languages
University of Louisville
Louisville, KY 40292
USA
e-mail: bonnie.fonsecagreber@)louisville.edu

RÉFÉRENCES

Ashby, W. J. (1977). *Clitic Inflection in French: An Historical Perspective*. Amsterdam: Rodopi.

Ashby, W. J. (1980). Prefixed inflection in Parisian French. Dans: H. Izzo (dir.), *Italic and Romance Linguistic Studies in Honor of Ernst Pulgram* (pp. 195–207). Amsterdam: John Benjamins.

Auger, J. (1993). More evidence for verbal agreement marking in colloquial French. Dans: W. J. Ashby, M. Mithun, et al. (dir.), *Linguistic Perspectives on the Romance Languages*. Amsterdam: John Benjamins, pp. 177–198

Auger, J. (1994). *Pronominal Clitics in Quebec Colloquial French: A Morphological Analysis*. PhD Dissertation, Indiana University, Bloomington.

Auger, J. (1995). Les clitiques pronominaux en français parlé informel: Une approche morphologique. *Revue Québécoise de Linguistique*, 24 (1): 21–60.

Bally, C. (1932/1944). *Linguistique générale et linguistique française*. Bern: Francke.

Blanche-Benveniste, C. (1997). *Approches de la langue parlée en français*. Gap: Ophrys.

Bybee, J. (2003). Mechanisms of change in grammaticization: The role of frequency. Dans: B. Joseph et R. Janda (dir.), *The Handbook of Historical Linguistics*. Malden, MA: Blackwell, pp. 602–623.

Bybee, J. et Hopper, P. (2001). Introduction to frequency and the emergence of linguistic structure. Dans: J. Bybee et P. Hopper (dir.), *Frequency and the Emergence of Linguistic Structure*. Amsterdam/Philadelphia: John Benjamins, pp. 1–24.

Campione, E., Véronis, J. et Deulofeu, J. (2005). The French corpus. Dans: E. Cresti et M. Moneglia (dir.), *C-ORAL-ROM: Integrated Reference Corpus for Spoken Romance Languages*. Amsterdam/Philadelphia: John Benjamins, pp. 111–133.

De Pietro, J.-F. et Matthey, M. (1993). «Comme Suisses romands, on emploie déjà tellement de germanismes sans s'en rendre compte. . .» Entre insécurité et identité linguistique: le cas du français à Neuchâtel (Suisse). *Cahiers de l'Institut de Linguistique de Louvain*, 19 (3–4): 121–136.

Edwards, J. A. (2001). The transcription of discourse. Dans: D. Schiffrin, D. Tannen, et H. Hamilton (dir.), *The Handbook of Discourse Analysis*. Malden, MA: Blackwell, pp. 321–348.

Farrokh, M. (1991). *La pensée et l'action d'Edmond Privat (1889–1962): Contribution à l'histoire des idées politiques en Suisse*. Bern: Peter Lang.

Fonseca-Greber, B. B. (2000). *The change from pronoun to clitic to prefix and the rise of null subjects in Spoken Swiss French*, PhD Dissertation, University of Arizona.

Fonseca-Greber, B. B. (2005). Zero Marking in French Impersonal Verbs: A Counter Trend to Clitic Morphologization? Dans: M. Ettlinger, N. Fleisher, et

https://doi.org/10.1017/S0959269512000270 Published online by Cambridge University Press

M. Park-Doob (dir.), *Proceedings of the thirtieth annual meeting of the Berkeley Linguistics Society*, 30. Berkeley, CA: Berkeley Linguistics Society, pp. 81–92.
Fonseca-Greber, B. B. (2007). The emergence of emphatic *ne* in Conversational Swiss French. *Journal of French Language Studies*, 17: 249–275.
Fonseca-Greber, B. B. et Waugh, L. R. (2003a). On the radical difference between the subject personal pronouns in spoken and written French. Dans: P. Leistyna et C. F. Meyer (dir.), *Corpus Analysis: Language Structure and Language Use*, 5. Amsterdam/New-York: Rodopi, pp. 225–240.
Fonseca-Greber, B. B. et Waugh, L. R. (2003b). The subject clitics of European Conversational French: Morphologization, grammatical change, semantic change, and change in progress. Dans: R. Núñez-Cedeño, L. López et R. Cameron (dir.), *A Romance Perspective on Language Knowledge and Use: Selected Papers from the 31st Linguistics Symposium on Romance Languages (LSRL)*, Chicago, 19–22 April, 2001, 31. Amsterdam/Philadelphia: John Benjamins, pp. 99–118.
Frei, H. (1929/1993). *La grammaire des fautes: Introduction à la linguistique fonctionnelle, assimilation et différenciation, brièveté et invariabilité, expressivité*. Genève: Slatkine Reprints.
Gadet, F. (1989). *Le Français ordinaire*. Paris: Armand Colin.
Gadet, F. (2003). *La Variation sociale en français*. Gap: Ophrys.
King, R. et Nadasdi, T. (1995). La puissance des pronoms faibles en français terre-neuvien. *Linguistica Atlantica*, 19: 129–137.
Knecht, P. (1979). Le français en Suisse Romande: Aspects linguistiques et sociolinguistiques. Dans: A. Valdman (dir.), *Le français hors de France*. Paris: Champion, pp. 249–258.
Lambrecht, K. (1981). *Topic, Antitopic, and Verb Agreement in Non-standard French*. Amsterdam: John Benjamins.
Lambrecht, K. (1994). *Information Structure and Sentence Form: A Theory of Topic, Focus, and the Mental Representations of Discourse Referents*. Cambridge: Cambridge University Press.
Lodge, R. A. (1993). *French: From Dialect to Standard*. London: Routledge.
McCarthy, M. (1998). *Spoken Language and Applied Linguistics*. Cambridge: Cambridge University Press.
Offord, M. (1990). *Varieties of Contemporary French*. London: Macmillan.
Ossipov, H. (1990). *A GPSG analysis of doubling and dislocation constructions in French*. PhD Dissertation, Indiana University, Bloomington.
Ramuz, C.-F. (1988). *Derborence*. Genève: Slatkine.
Roberge, Y. (1986). Subject doubling, free inversion, and null argument languages. *Canadian Journal of Linguistics*, 37: 55–79.
Roberge, Y. (1990). *The Syntactic Recoverability of Null Arguments*. Kingston/Montréal: McGill-Queen's University Press.
Sankoff, G. et Vincent, D. (1980). The productive use of *ne* in spoken Montréal French. Dans: G. Sankoff (dir.), *The Social Life of Language*. Philadelphia: University of Pennsylvania Press, pp. 295–310.
Schwegler, A. (1990). *Analyticity and Syntheticity: A Diachronic Perspective with Special Reference to Romance Languages*. Berlin: Mouton de Gruyter.
Scott, M. (1996). *WordSmith Tools: Lexical Analysis Software*. Oxford: Oxford University Press.
Singy, P. (1996). *L'image du français en Suisse romande*. Paris: L'Harmattan.

https://doi.org/10.1017/S0959269512000270 Published online by Cambridge University Press

Smith, J. (1994). *A morphosyntactic analysis of the verb group in Cajun French*. PhD dissertation, University of Washington, Seattle.
Traugott, E. C. (2003). Constructions in grammaticalization. Dans: B. Joseph et R. Janda (dir.), *The Handbook of Historical Linguistics*. Malden, MA: Blackwell, pp. 624–647.
Vendryès, J. (1914/1921). *Le langage: Introduction linguistique à l'histoire*. Paris: La Renaissance du Livre.
Wartburg, W. von (1943/1969). *Problems and Methods in Linguistics*. Oxford: Blackwell.
Waugh, L. R. (1982). Marked and unmarked: A choice between unequals in semiotic structure. *Semiotica*, 38: 299–318.
Waugh, L. R., Fonseca-Greber, B. B., Vickers, C. et Eröz, B. (2007). Multiple empirical approaches to a complex analysis of discourse. Dans: M. Gonzalez-Marquez, I. Mittelburg, S. Coulson et M. J. Spivey (dir.), *Methods in Cognitive Linguistics: Ithaca*. Amsterdam/ Philadelphia: John Benjamins, pp. 121–150.
Zwicky, A. et Pullum, G. (1983). Cliticization vs. inflection: *n't*. *Language*, 59: 502–513.

https://doi.org/10.1017/S0959269512000270 Published online by Cambridge University Press